

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place d'un dispositif de tri des déchets sur l'aire de Saint-Pierre.

Commune de Saint-Pierre le Moutier



La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que **la semaine Européenne de la réduction des déchets, se déroule du 19 au 27 novembre 2016.**

Chaque année, 13 tonnes de déchets sont collectés à l'aire de Saint-Pierre située en bordure de la RN7 au niveau de Saint-Pierre-le-Moutier sens Paris-Provence, dans le département de la Nièvre,

La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est a décidé d'équiper cette aire de repos d'un container à verre et de deux poubelles où les consignes de tri sont expliquées,

Une convention a été signée par la collectivité SYCTOM et la DIR Centre-Est, pour assurer une collecte des déchets tous les mardis.

Les poubelles et les conteneurs à déchets installés sont exclusivement réservés aux déchets produits sur place par les usagers de la route, par exemple des déchets de pique-nique pris sur place.

Contacts presse :

Chef du District de Sandrine VANNEREUX – DIR Centre-Est : SREX de Moulins / DC/ CEI ST-Pierre de Moutier
Béatrice Cocquel, Chargée de communication - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

Il est rappelé que le dépôt d'objets ou ordures depuis un véhicule sur le domaine public routier constitue une infraction.



Devant l'ampleur du phénomène qui dégrade fortement l'environnement de ses aires et porte atteinte à la salubrité publique, la DIR Centre-Est appelle à un meilleur respect de ces aires et à plus de civilité.

